

Image not found or type unknown



Utilisation de données personnelles sans mon consentement

Par **Pacine**, le **12/11/2016** à **00:32**

BONJOUR marque de politesse [smile4]
Mon mari a récupéré mes comptes personnels sans avoir de procuration et les a fourni à son avocate qui les utilise pour ses conclusion en vue de la conciliation. Puis je porter plainte pour utilisation de ces données strictement personnelles vis à vis de mon mari? Puis je demander que ces données soient retirées du dossier?
MERCI[smile4]

Par **morobar**, le **12/11/2016** à **10:31**

Bonjour,
Sauf si vous êtes mariés en séparation de bien, vos comptes sont également les siens.
Il n'y a pas de vol entre époux.